

2018/2019



LIVRET PÉDAGOGIQUE

Master MEEF
2nd degré

► Économie - Gestion

www.espe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

espe

École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours "économie-gestion"

Ce master vise la maîtrise de connaissances scientifiques disciplinaires des différents champs de l'Économie Gestion, mais des quelques connaissances en sciences humaines (psychologie, sociologie, droit de l'éducation et, plus largement, l'ensemble des sciences de l'éducation). Ce master vise aussi la construction de toutes les compétences de l'enseignant (au regard du référentiel de compétences de 2013). Enfin il s'agit de rendre les étudiants familiers des recherches en éducation de sorte qu'ils puissent en faire une utilisation professionnelle critique.

Structure de la formation : des unités d'enseignement pour une alternance intégrative

Savoirs disciplinaires

Ces enseignements visent à faire acquérir aux étudiants les savoirs disciplinaires indispensables pour leur enseignement. Il s'agit de maîtriser un corpus de savoirs adaptés à l'exercice professionnel futur en lien avec les programmes scolaires et donnant les bases pour permettre la poursuite de la formation après l'entrée dans le métier.

L'enseignement d'une langue vivante étrangère est inclus dans ce bloc.

Savoirs didactiques

Ces enseignements visent :

- une réflexion épistémologique sur les différentes disciplines,
- l'acquisition de compétences pour assurer la transformation d'un savoir scientifique en un savoir scolaire.
- la connaissance des processus d'apprentissage
- une réflexion sur l'approche par compétences

Les compétences numériques en lien avec le C2i2e et la place du numérique dans l'enseignement sont travaillées notamment dans ces UE, mais pas seulement.

Contexte d'exercice du métier

Il s'agit :

- de donner aux étudiants une connaissance approfondie du système éducatif et du statut de ses acteurs (approche sociologique et juridique);
- de les doter de connaissances en sciences humaines et sociales (philosophie, psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) concernant les enjeux fondamentaux de la profession –spécifiquement dans le domaine de l'enseignement professionnel– et de les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives;
- de travailler notamment les problématiques liées à la diversité des élèves, à la difficulté scolaire et aux situations de handicap, à la question des conflits scolaires et la prévention de la violence, l'orientation, la relation école-entreprise...; mais aussi à la question des valeurs de l'école et la construction d'une éthique professionnelle;
- de préparer les oraux du concours.

Ces enseignements se font en relation étroite avec les stages.

Formation à et par la recherche

Les enseignements des différentes UE mettent les étudiants en contact avec les résultats les plus récents de la recherche en éducation. Les étudiants suivent par ailleurs une formation à et par la recherche, de façon à les rendre capables d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche et de poursuivre éventuellement en doctorat. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent (un mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire ou travail d'étude et de recherche en fin de M1) portent sur l'enseignement, l'apprentissage de la discipline ou, plus largement, sur le système éducatif. Sa thématique sera choisie pour sa visée professionnalisante. Cette formation à la recherche et le suivi du mémoire se font au sein d'équipes plurielles: enseignants-chercheurs de laboratoires menant des recherches en éducation et formateurs d'enseignants.

Mise en situation professionnelle

Les stages, parts essentielles de la formation par alternance, sont articulés avec les autres UE de la formation. Ils impliquent donc l'ensemble des enseignants du master. Ils sont encadrés sur le terrain par des enseignants de lycées professionnels et technologiques, conseillers pédagogiques tuteurs, et peuvent donner lieu à des visites des enseignants intervenant dans les différentes UE.

Plusieurs types de stages sont proposés en partenariat avec le rectorat :

En master 1 :

stage de découverte de l'environnement professionnel ; stage d'observation et de pratique accompagnée ; stage de pratique accompagnée (voir § «organisation hebdomadaire ci-dessous)

En master 2 :

- Stage en alternance en responsabilité de 9 heures par semaine pour les étudiants-professeurs stagiaires
- Stage de pratique accompagnée pour les autres (voir § «organisation hebdomadaire ci-dessous)

Les UE «Activité professionnelle» visent à doter les étudiants d'outils d'analyse de l'activité enseignante (dont les pratiques de l'étudiant en stage) et de l'activité des élèves, de les rendre capables de telles analyses et, plus largement, d'analyses de situations de travail.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2.

Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS) et si les UE non compensables sont acquises.

Les ECTS obtenues dans l'enseignement de langues étrangères ne sont pas compensables.

Les UE ou ECTS relatives à la mise en situation professionnelle (stage et mémoire) ne sont pas compensables dans l'année de master 2.

Pour la mention **second degré**, dans l'année de master 1, les UE ou ECTS relatives au bloc recherche ne sont pas compensables.

Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4 (dont UE non compensables). La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.

En cas de réorientation à l'issue du semestre 1, une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.

Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours répartis sur tous les jours de la semaine (700h) et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

Dates des stages :
du 15 au 19 octobre 2018
du 3 au 14 décembre 2018
du 23 avril au 3 mai 2019

Master 2 : Tous les étudiants ont cours à l'ESPE les lundi et mardi.

• Étudiants (non fonctionnaires stagiaires) :

- cours communs du master 2 tous les lundis et mardis
- option « Approfondissement et insertion professionnelle » pour accompagner l'étudiant qui se présente à nouveau à un concours de recrutement (méthodologie des épreuves écrites et orales) selon un calendrier fixé avec le groupe.
- stage filé le vendredi du 8 octobre 2018 au 5 avril 2019, et stage massé du 23 avril au 3 mai 2019.
- possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1 sur les journées « travail personnel » le lundi et le jeudi.

• Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un M1 MEEF ou d'un master autre que MEEF :

- cours les lundis et mardis
- stage en responsabilité les mercredis, jeudis, vendredis
- Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master MEEF :**
- cours les lundis et mardis avec un parcours éventuellement aménagé (selon décision rectorale).
- stage en responsabilité les mercredis, jeudis, vendredis.

Étudier en master MEEF, parcours "économie-gestion"

Pour faciliter le travail commun dans cette formation universitaire, professionnelle, d'adultes, quelques questions organisationnelles, quelques règles et les attentes tant des étudiants que des enseignants doivent être précisées.

1 - La finalité du master que vous avez choisi de préparer

Elle est triple :

- Doter les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de la formation dans le domaine de l'économie-gestion des savoirs fondamentaux disciplinaires,
- Former des professionnels de l'enseignement et de la formation, ce qui suppose des connaissances et compétences autres que spécifiquement disciplinaires. Les unités d'enseignement (UE) autour de la « didactique », les UE liées au « Contexte d'exercice du métier » et les UE liées à la « Mise en situation professionnelle » ont cet objectif de construire les connaissances et compétences permettant d'analyser et s'adapter à un contexte de travail, d'analyser et faire évoluer les pratiques professionnelles.
- Former des enseignants et formateurs à et par la recherche. Une pratique professionnelle réfléchie doit pouvoir s'adosser aux résultats des travaux de la recherche en éducation, y contribuer, s'y référer de manière critique.

Cette triple finalité permet aux étudiants qui le souhaitent de se présenter aux concours de recrutement de la fonction publique (Éducation nationale, enseignement agricole) ou de postuler sur des postes de formateurs en CFA, GRETA, MFR... La préparation aux concours est une composante interne au master, non une finalité en tant que telle.

2 - Les conditions de réussite

Tous les étudiants, sous statut d'assiduité ou étudiants en dispense d'assiduité, préparent le même master, doivent répondre aux mêmes exigences dans les travaux effectués.

• Assiduité et continuité dans le travail

Ce master peut être préparé sous deux statuts :

- **étudiant(e) sous statut d'assiduité** : bénéficiant du contrôle continu ; un dispositif dit de « parcours aménagé » est possible pour des étudiants souhaitant garder le bénéfice du contrôle continu bien que ne pouvant suivre certains cours en raison d'activité professionnelle partielle.
- **étudiant(e) en dispense d'assiduité** : l'évaluation se fait en fin de semestre par une épreuve ponctuelle d'examen terminal pour chaque UE au minimum (l'examen pouvant prendre la forme d'un écrit sur table, d'un dossier à soutenir à l'oral, etc.). Les épreuves peuvent porter sur l'un des Éléments constitutifs (EC) de l'UE ou sur plusieurs.

Dans les deux cas, ***l'assistance aux cours et la régularité dans le travail sont essentielles pour la réussite en formation.***

Les étudiants en dispense d'assiduité sont accompagnés dans leur travail d'appropriation autonome des connaissances et des compétences. Ils peuvent participer à tous les cours selon leurs disponibilités. Ils bénéficient de l'ensemble des supports de cours (thématiques traitées, consignes de travail, documents distribués, diaporamas présentés...) remis lors de la formation classique, soit par une mise à disposition électronique sur la plateforme madoc Master économie-gestion, soit par remise directe lors des journées de formation auxquelles ils peuvent assister. Les étudiants salariés ont un enseignant référent avec lequel ils font le point périodiquement et auquel ils peuvent s'adresser en cas de difficulté.

L'émargement par les présents aux différentes demi-journées de formation a pour objectif premier le suivi pédagogique du travail et des documents transmis. Il répond aussi à une obligation réglementaire pour les étudiants bénéficiant d'une bourse, d'une allocation d'études ou d'indemnités au titre du suivi de la formation. L'ESPE devant certifier la présence des intéressés chaque mois aux administrations respectives.

Enfin, la régularité dans la présence en cours est un élément qui intervient en cas de demande de redoublement pour des UE non acquises.

Il est courtois de prévenir l'enseignant en cas d'absence.

• Maîtrise du calendrier de formation et des évaluations dans les différentes Unités d'enseignement

Le planning prévisionnel des cours est accessible sur la plate-forme moodle Master économie-gestion / STG, une autre plate-forme permet de vérifier dans quelle salle se déroulera le cours (<http://www.espe.univ-nantes.fr>) en sélectionnant *Site de Nantes* puis la rubrique *Plannings*.

En fonction des différentes contraintes professionnelles des enseignants, des modifications peuvent intervenir au cours de l'année (cours retardé, avancé, permuté avec un autre), c'est relativement rare, mais cela existe. Il est donc prudent de consulter régulièrement le planning.

Chaque responsable d'UE communique le calendrier et les modalités de l'évaluation en contrôle continu début octobre pour le se-

mestre 1, début février pour le semestre 2. Il est consultable sur la plate forme. Les précisions ou modifications éventuelles sont données en TD et affichées sur la plate-forme.

Il appartient à l'étudiant en régime d'assiduité de se tenir au courant des rythmes et modalités du contrôle continu, d'être présent le jour des TD prévus pour ces épreuves ponctuelles. L'absence ou la non remise du travail demandé dans le délai fixé (sauf justificatif d'un empêchement majeur) entraîne la mention « absent » et la note « zéro » pour cette évaluation en session 1.

Les convocations pour les épreuves d'examen doivent être respectées. Aucun « rattrapage » particulier ne peut être sollicité.

L'étudiant en régime de dispense d'assiduité est convoqué aux examens par courrier électronique sur sa messagerie de l'université. En cas d'absence, aucun point ne peut être attribué pour l'UE concernée qui ne peut être validée.

Pour tous les étudiants, une seconde session d'examens est organisée en juin : les étudiants qui n'ont pas obtenu 10 de moyenne annuelle, sont invités à se présenter à nouveau à l'examen terminal pour les UE non validées et non compensées. En master 2, les UE « Recherche » et « Situation professionnelle » ne sont pas compensables (il faut avoir au moins 10 pour que l'UE soit validée). Une note de zéro obtenue dans une UE, ne permet pas de valider par compensation cette UE.

• **Qualité des travaux demandés**

Plusieurs types de travaux peuvent être demandés dans les différentes unités d'enseignement travaux dont la forme est précisée par l'équipe enseignante et qui peuvent inclure explicitement :

- des travaux individuels (qui doivent le rester)
- des travaux collectifs (par binôme par exemple pour des exposés ou lors des stages en établissement)
- des travaux dont le format peut être celui des épreuves des concours de recrutement CAPET ou PLP
- des travaux dont le format est spécifique à la validation de l'UE concernée
- des travaux comportant la construction d'un dossier à soutenir ensuite ou à présenter oralement en formation
- etc.

Dans tous les cas, les règles suivantes s'appliquent :

- un même travail ne sert de support qu'à une seule note
- le travail est personnel à l'étudiant (ou au groupe auteur)
- le travail respecte scrupuleusement la charte anti-plagiat de l'université de Nantes. L'usage d'internet doit donc se faire, s'il est utile, avec la prudence et le respect de l'éthique universitaire. (voir la charte anti plagiat p. 17 du **guide de l'étudiant**)

3 - Les stages professionnels

Trois stages professionnels en établissement scolaire sont intégrés dans le parcours en master 1. Les lieux et dates de stage sont prévus par l'ESPE en liaison avec les services rectoraux (voir page 4).

Un stage filé est prévu pour les étudiants de Master 2 qui ne sont pas fonctionnaires stagiaires.

Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur (ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle).

4 - Les concours

La définition des épreuves est à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/capet_externe/84/1/p2017_capet_ext_eco_gest_564841.pdf

<http://www.education.gouv.fr/cid51283/epreuves-capet-externe-cafep-capet-section-economie-gestion.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid51369/epreuves-caplp-externe-cafep-caplp-section-economie-gestion.html>

Les programmes sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale :

pour les Capet : http://cache.media.education.gouv.fr/file/capet_externe/58/5/p2016_capet_ext_eco_gest_411585.pdf

pour les Caplp : http://cache.media.education.gouv.fr/file/caplp_externe/58/9/p2016_caplp_ext_eco_gest_411589.pdf

Les formateurs du master Second degré (M1 et M2) "économie-gestion"

Responsable du parcours : Rolande Piette

Enseignants chercheurs

BOURDON Patrice, U. de Nantes (ESPE)
BALLAND Ludivine, U. de Nantes (ESPE)

Enseignants

BARREAU Jocelyne, U. de Nantes (ESPE)
DAVID Mary, U. de Nantes
MIRGON Marie-José, U. de Nantes (ESPE- Langue)

Professionnels

PIETTE Rolande (lycée A Camus, Nantes)
HARZELEC Sylvie (lycée A Briand, Saint-Nazaire)
BELLARD Chrystelle (Lycée Moquet-Lenoir, Châteaubriant)

L'équipe des enseignants du master a pour objectif de vous aider à concrétiser votre projet (professionnalisation, obtention du diplôme, reconversion professionnelle, réussite au concours...).

En cas de difficulté survenant dans la scolarité, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès de M. Piette, responsable du parcours économie-gestion.

Pour tout échange particulier souhaité avec le responsable d'une UE, vous pouvez contacter les enseignants à leur adresse électronique professionnelle.

Lieu de formation

Les cours se déroulent sur le site de formation de l'ESPE de Nantes «Launay Violette»

4 chemin de Launay Violette, 44300 Nantes

Arrêt de tram : Bourgeonnière

Dates des examens et des vacances

Examens 1^{re} session

- Pour les étudiants assidus, les évaluations se font en contrôle continu.

- Pour les étudiants dispensés d'assiduité

Examens 1^{er} semestre : du 7 au 11 janvier 2019

Examens 2^e semestre : du 9 au 14 mai 2019

Examens 2^e session : du 11 au 20 juin 2019

Interruption des cours : du 27 octobre au 4 novembre 2018 ; du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 ; du 16 au 24 février 2019 ; du 13 au 22 avril 2019

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) *PARCOURS ÉCONOMIE-GESTION*

L'équipe enseignante du master 1 MEEF Économie Gestion

| Enseignants référents | Unités d'enseignement |
|--|---|
| Ludivine BALLAND | UE15EC2 et 25EC2 : Recherche |
| Chystelle BELLARD et Jocelyne BARREAU | UE15EC1 et 25EC1 : Analyse activité enseignant |
| Stéphanie BRUNET | UE11EC4 et 21EC5 : Management |
| Mary DAVID | UE13 : Contexte |
| Sylvie HARZELEC | UE11EC1, 12EC1 et 21EC1 : COGRH UE11EC3 et 21EC5 : Economie UE12EC4 et 22EC1 : Note de synthèse UE15EC1 et 25EC1 : Analyse activité enseignant |
| Thomas JAUNEAU | UE11EC1, 12EC3 et 21EC3 : Comptabilité/finances |
| Patricia LAIGLE | UE11EC2 et 21EC5 : Droit |
| Marie-José MIRGON | UE14 : Anglais |
| Hervé MORTIER | UE11EC5 et 21EC4 : Informatique |
| Rolande PIETTE | UE11EC1, 12EC2 et 21EC2 : Marketing UE12EC4 et 22EC1 : Note de synthèse UE15EC1 et 25EC1 : Analyse activité enseignant |

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) PARCOURS ÉCONOMIE-GESTION

| Semestre 1 «parcours économie gestion» | | |
|---|------------------|-----------|
| Unités d'enseignement | Heures étudiants | ECTS |
| UE 11 Savoirs disciplinaires | 186 | 15 |
| EC1 : Savoirs disciplinaires généraux en économie gestion | 72 | |
| EC2 : Droit | 30 | |
| EC3 : Economie | 30 | |
| EC4 : Management | 30 | |
| EC5 : Informatique et apprentissage | 24 | |
| UE 12 Didactique - Savoirs pour l'enseignement | 72 | 6 |
| EC1 : Didactique et savoirs pour l'enseignement communication organisation et gestion des ressources humaines | 18 | |
| EC2 : Didactiques et savoirs pour l'enseignement mercatique | 18 | |
| EC3 : Didactiques et savoirs pour l'enseignement comptabilité et finance | 18 | |
| EC4 : Méthodologie de l'éco-gestion pour l'enseignement apprentissage | 18 | |
| UE 13 Contexte d'exercice | 25 | 3 |
| UE 14 Langue vivante - Anglais(*) | 20 | 3 |
| UE 15 Mise en situation professionnelle et recherche | 44 | 4 |
| EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève | 20 | |
| EC2 : Recherche | 24 | |
| Total Semestre 1 | 347 | 31 |

| Semestre 2 «parcours économie gestion» | | |
|--|------------------|-----------|
| Unités d'enseignement | Heures étudiants | ECTS |
| UE 21 Savoirs disciplinaires | 142 | 15 |
| EC1 : Communication organisation et gestion des ressources humaines | 24 | |
| EC2 : Marketing | 24 | |
| EC3 : Comptabilité et finance | 24 | |
| EC4 : Informatique et apprentissage | 15 | |
| EC5 : Savoirs disciplinaires transversaux (économie, droit, management...) | 54 | |
| EC6 : Savoirs disciplinaires - simulation oraux concours | 1 | |
| UE 22 Didactique - Savoirs pour l'enseignement | 73 | 6 |
| EC1 : Méthodologie de l'éco-gestion pour l'enseignement - apprentissage | 18 | |
| EC2 : Didactiques et savoirs en lycée professionnel | 27 | |
| EC3 : Didactiques et savoirs en lycée technologique | 27 | |
| EC4 : Didactique - simulation oraux concours | 1 | |
| UE 23 Contexte d'exercice | 25 | 3 |
| UE 24 Langue vivante - Anglais | 0 | / |
| UE 25 Mise en situation professionnelle et recherche | 44 | 5 |
| EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(**) | 20 | |
| EC2 : Recherche(**) | 24 | |
| Total Semestre 2 | 284 | 29 |

(*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

(**) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS ÉCONOMIE-GESTION*

L'équipe enseignante du master 1 MEEF Économie Gestion

| Enseignants référents | Unités d'enseignement |
|--|---|
| Ludivine BALLAND | UE32EC1 : Contexte |
| Jocelyne BARREAU | UE41EC3 : Communication prof. En LVE |
| Chystelle BELLARD | UE31EC1 et 41EC1 : Techniques de gestion en LP UE34EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant UE34EC3 et 44EC2 : Suivi activité professionnelle UE41EC1 : Référentiels et construction d'apprentissage UE41EC2 : Didactisation |
| Patrice BOURDON | UE42EC1 : Contexte UE34EC2, 34EC4 et 44EC3 : Recherche |
| Véronique FOURNY | UE31EC1, UE41EC1: Techniques de gestion en LP UE31EC2: Environnement juridique, éco et management UE41EC2 : Didactisation |
| Isabelle GLAZIOU | UE34EC1 et 44EC1 :Analyse de l'activité de l'enseignant |
| Marie-José MIRGON | UE33EC1 : Anglais |
| Patrick PIETTE | UE31EC1 et 41EC1: Techniques de gestion en LT UE31EC2: Environnement juridique, éco et management UE31EC3 : Informatique UE34EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant, UE41EC1 : Référentiels et construction d'apprentissage UE41EC2 : Didactisation |
| Rolande PIETTE et Sylvie HARZELEC | UE34EC3 et 44EC2 : Suivi activité professionnelle |

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS ÉCONOMIE-GESTION*

| Semestre 3 «parcours économie gestion» | | |
|--|------------------|-----------|
| Unités d'enseignement | Heures étudiants | ECTS |
| UE 31 Savoirs disciplinaires et didactiques | 60 | 6 |
| EC1 : Théorie et techniques de gestion en lycée technologique et lycée professionnel | 21 | |
| EC2 - Environnement juridique, économique et management | 24 | |
| EC3 : Informatique de gestion | 15 | |
| UE 32 Contexte d'exercice | 25 | 6 |
| UE 33 Langue vivante - Anglais(*) | 15 | 2 |
| UE 34 Mise en situation professionnelle et recherche | 48 | 12 |
| EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(**) | 27 | |
| EC2 : Recherche(**) | 18 | |
| EC3 : Suivi activité professionnelle | 2,25 | |
| EC4 : Suivi recherche | 0,75 | |
| Total Semestre 3 | 148 | 26 |

| Semestre 4 «parcours économie gestion» | | |
|---|------------------|-----------|
| Unités d'enseignement | Heures étudiants | ECTS |
| UE 41 Savoirs disciplinaires | 48 | 6 |
| EC1 : Référentiels et construction d'apprentissage en éco-gestion | 18 | |
| EC2 - Didactisation et savoirs professionnels | 18 | |
| EC3 : Communication professionnelle en LVE | 12 | |
| UE 42 Contexte d'exercice | 25 | 6 |
| UE 43 Langue vivante - Anglais | / | / |
| UE 44 Mise en situation professionnelle et recherche | 19 | 22 |
| EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(*) | 15 | |
| EC2 : Suivi activité professionnelle | 2,25 | |
| EC3 : Mémoire Master(*) | 1,75 | |
| Total Semestre 4 | 92 | 34 |

(*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

(**) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRES 1 ET 2)

UE 11
EC1 à 5
UE 21
EC1 à 5

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion

| | | |
|---|--|--|
| Master 1 Semestres 1 et 2 | Savoirs disciplinaires | 15 crédits ECTS (S1) 15 crédits ECTS (S2) |
| UE11-EC1 (S1) UE11-EC2, EC3 et EC4 (S1) UE11-EC5 (S1) UE21-EC1, EC2 et EC3 (S2) UE21-EC4 (S2) UE21-EC5 (S2) | UE11-EC1 : 72 heures (S1) UE11-EC2 : 30 heures, EC3 : 30 heures, EC4 : 30 heures (S1) UE11-EC5 : 24 heures (S1) UE21-EC1 : 24 heures, EC2 : 24 heures, EC3 : 24 heures (S1) UE21-EC4 : 15 heures (S2) UE21-EC5 : 54 heures (S2) | Format : CM - TD - TP |
| Noms et courriels des enseignants : Stéphanie. Brunet@univ-nantes.fr, Sylvie.Harzelec@univ-nantes.fr, Thomas.Jauneau@univ-nantes.fr Patricia.Laigle@univ-nantes.fr, Rolande.Piette@univ-nantes.fr | | |

OBJECTIFS ET CONTENUS

Ces éléments constitutifs des UE en Science de gestion visent une polyvalence en Economie-Gestion avant une spécialisation correspondant à l'option des concours préparés. Ils visent à faire acquérir aux étudiants les savoirs disciplinaires indispensables pour leur enseignement. Il s'agit de maîtriser un corpus de savoirs adaptés à l'exercice professionnel futur en lien avec les différents programmes scolaires et donnant les bases pour permettre la poursuite de la formation après l'entrée dans le métier.

- **UE11-EC1 et UE21-EC1, EC2, EC3** : Il s'agit d'aborder les trois options proposées en sciences de gestion dans le cadre du Master Meef (Communication et organisation et gestion des ressources humaines, Marketing, et Comptabilité et Finance) afin d'initier et d'approfondir les différents champs notionnels nécessaires à la compréhension des transversalités et complémentarités qui existent entre ces différentes disciplines. Ces connaissances constituent une base nécessaire à la construction des compétences que se doivent de maîtriser les apprenants de ces différentes filières.
- **UE11-EC2 et UE21-EC5** : L'enseignement du droit dans ce master a pour objectif la construction et/ou la consolidation de savoirs disciplinaires fondamentaux relatifs à l'ensemble de la discipline (droit civil, droit commercial, droit des sociétés, droit de la concurrence, droit des entreprises en difficulté, droit du travail).
- **UE11-EC3 et UE21-EC5** : L'enseignement de l'économie dans le cadre de ce master a pour objectifs la maîtrise des concepts et mécanismes fondamentaux de l'activité économique dans son environnement national et international ainsi qu'une bonne connaissance des problématiques d'actualité.
- **UE11-EC4 et UE21-EC5** : L'enseignement du Management des organisations a pour objectif, la construction de savoirs disciplinaires fondamentaux relatifs à la théorie des organisations et à la stratégie des entreprises (évolutions actuelles).
- **UE11-EC5 et UE21-EC4** : Il s'agit de développer la compétence numérique identifiée dans le référentiel des compétences communes de juillet 2013 : « Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier », en lien avec les compétences spécifiques des professeurs.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|---|-------|------|
| Contrôle continu (UE11 et UE21) | X | |
| Examen de fin de semestre (UE11 et UE21) | X | |
| Dispense d'assiduité (UE11 et UE21) | X | |

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

• EC1 :

Communication Organisation des Ressources Humaines

- R. Reix, Systèmes d'information et management des organisations, Edition Vuibert
- S. Catinaud, D. Léost, F1 à F3, BTS Assistant de Manager, Ed. Hachette ;
- Ph.Labin et J.F Dortier, La communication, état des savoirs, Ed sc. humaines ;
- J.M Plane -Dunod, Théorie et Management des organisations

Marketing

- J. Levendrie, J. Levy, D. Lindon, Mercator, dernière édition Dunod.
- P. Dubois et A. Jolibert, Le marketing fondements et principes. Economica
- P. Kotler et B. Dubois, Marketing Management, Publi Union

Comptabilité et Finance

Voir les manuels de BTS Comptabilité et Gestion des Organisations

• EC2 :

Manuels universitaires (Litec, Collectifs d'auteurs Lamy) ; précis Dalloz ; manuels scolaires des DCG ; revues spécialisées Dalloz ; Liaisons sociales, RF social.

• EC3 :

- M. Bialès, R. Leurion, Notions fondamentales d'économie
- J.L Rivaud, éd. Foucher, dictionnaire d'économie
- Manuels scolaires de BTS dans cette discipline. Documents en ligne ou distribués.

• EC4 :

- Manuels universitaires en Théorie des organisations (Plane -DUNOD) ; Notions fondamentales de Management - Foucher - ; Manuels scolaires de BTS dans cette discipline.

UE 12
EC1 à 4
UE 22
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion

| | | | |
|---|---|--------------------------|--|
| Master 1 Semestres 1 et 2 | Didactique-Savoirs pour l'enseignement | | 6 crédits ECTS (S1) 6 crédits ECTS (S2) |
| UE12-EC1 (S1) | UE12-EC1 : 18 heures (S1) | EC1 : Code : F412D1 (S1) | UE12-EC1 : 6 CM - 12 TD |
| UE12-EC2 (S1) | UE12-EC2 : 18 heures (S1) | EC2 : Code : F412D2 (S1) | UE12-EC2 : 6 CM - 12 TD |
| UE12-EC3 (S1) | UE12-EC3 : 18 heures (S1) | EC3 : Code : F412D3 (S1) | UE12-EC3 : 6 CM - 12 TD |
| UE12-EC4 (S1) | UE12-EC4 : 18 heures (S1) | EC4 : Code : F412D4 (S1) | UE12-EC4 : 6 CM - 12 TP |
| UE22-EC1 (S2) | UE22-EC1 : 18 heures (S2) | EC1 : Code : F422D1 (S2) | UE22-EC1 : 6 CM - 12 TP |
| Noms et courriels des enseignants : Sylvie.Harzelec@univ-nantes.fr, Thomas.Jauneau@univ-nantes.fr, Rolande.Piette@univ-nantes.fr | | | |

OBJECTIFS

Ces enseignements visent :

- une réflexion épistémologique sur les différentes disciplines,
- l'acquisition de compétences pour assurer la transformation d'un savoir scientifique en un savoir scolaire.
- la connaissance des processus d'apprentissage
- une réflexion sur l'approche par compétences.

CONTENUS

- **UE12-EC1** : Il s'agit d'aborder les trois grands champs théoriques de la communication (processus et moyens de communication), de l'organisation (la gestion des activités) et de la gestion des ressources humaines (pratiques des R.H (recrutement, formation, gestion des compétences, mobilité, diversité, SIRH,...)), connaissances nécessaires à la construction des compétences exercées par un assistant de manager : soutien à l'information et à la communication de son organisation, aide à la décision, organisateur.
- **UE12-EC2** : Calculs de coûts selon différentes méthodes (centres d'analyse, ABC, direct-costing...) et outils de contrôle de gestion (SR, VAN, TRI...) et du management des unités commerciales et des équipes de vente. Elles visent l'acquisition des compétences exercées par un responsable commercial au sein d'unité commerciale physique ou virtuelle, pouvant comporter une dimension internationale.
- **UE12-EC3** : Cet enseignement vise la construction des savoirs de base nécessaires en comptabilité financière : opérations courantes et d'inventaire ; comptabilité des sociétés et des groupes : constitution, augmentation de capital, répartition de bénéfice, comptes consolidés... ; droit fiscal : détermination du résultat fiscal selon la structure juridique, TVA, impôt sur le revenu des personnes physiques ; droit social : paie, congés payés, participation des salariés... Finance : diagnostic financier, analyse du compte de résultat, du bilan, des flux, de la trésorerie, des financements... ; Les calculs financiers utilisés en comptabilité (intérêts, capitalisation et actualisation, applications en matière d'investissement et d'emprunt). L'objectif est de parvenir à agréger l'ensemble de ces connaissances pour comprendre et analyser les différentes opérations concernant la vie des entités.
- **UE12-EC4** : L'enseignement vise ici à préparer les étudiants à l'acquisition de méthodes (recherche et sélection d'informations), exploitation (savoir extraire l'essentiel des

textes), organisation (savoir organiser un plan et manipuler un nombre important de documents) pour la construction et l'analyse de dossiers à caractère juridique et/ou économique. La mise en œuvre de ces méthodes vise la préparation à la synthèse structurée à partir d'un dossier documentaire et le traitement de réponses argumentées à une série de questions d'ordre juridique ou économique.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|---|-----------|------|
| Contrôle continu (UE12 et UE22) | X | |
| Examen de fin de semestre (UE12 et UE22) | X et/ou X | |
| Dispense d'assiduité (UE12 et UE22) | X | |

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- **UE12-EC1, 2 et 3** : Voir bibliographies de travail recommandées dans UE 11.
- **UE12-EC4** :
- R. Le Saout, Méthodologie de la note de synthèse, Editions Vuibert

UE 13
UE 23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion

| | | | |
|---|----------------------------------|--|--|
| Master 1 Semestres 1 et 2 | Contexte d'exercice | | 3 crédits ECTS (S1) 3 crédits ECTS (S2) |
| UE13 et UE23 | 25 heures (S1) 25 heures (S2) | Code : F413D1 (S1) Code : F423D1 (S2) | Format : 6 CM - 19 TD |
| Noms et courriels des enseignants : Marie.David@univ-nantes.fr | | | |

OBJECTIFS

Cet enseignement vise à doter les étudiants :

- d'une connaissance générale du système éducatif dans ses aspects tant administratifs que sociologiques et de politique éducative.
- de connaissances en sciences humaines et sociales (philosophie, psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) concernant les enjeux fondamentaux de la profession – spécifiquement dans le domaine de l'enseignement professionnel – et de les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives ;
- de travailler notamment les problématiques liées à la diversité des élèves, à la difficulté scolaire et aux situations de handicap, à la question des conflits scolaires et la prévention de la violence, l'orientation, la relation école-entreprise... ; mais aussi à la question des valeurs de l'école et la construction d'une éthique professionnelle ;
- de préparer les oraux du concours.

Ces enseignements se font en relation étroite avec les stages.

CONTENUS

Il insiste également sur la place et le rôle de l'enseignement professionnel dans le second cycle du second degré et les spécificités de son public. Il s'agit ensuite d'aborder les grandes problématiques du monde scolaire en apportant aux étudiants des connaissances élémentaires en sciences humaines et sociales (psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) leur permettant d'appréhender les enjeux fondamentaux de la profession et visant à les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|---|-------|------|
| Contrôle continu (UE13 et UE23) | X | |
| Examen de fin de semestre (UE13 et UE23) | | X |
| Dispense d'assiduité (UE13 et UE23) | X | |

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Auduc J.-L. (2011), Le système éducatif, un état des lieux, Hachette Éducation.
- Blaya C. (2006), Violence et maltraitance en milieu scolaire, Paris, Armand Colin.
- Blin J.-F. et Gallais-Deulofeu (2001), Classes difficiles, Delagrave.
- Charlot B., Bautier E., Rochex J.-Y. (2000), École et savoir dans les banlieues et ailleurs, Paris, Bordas.
- Duru-Bellat M. et Van Zanten A. (2007), Sociologie de l'école, A. Colin
- Dubet F. (2008), Faits d'école, Éditions EHESS.
- Duru-Bellat M. et Van Zanten A. (2009), Sociologie du système éducatif, les inégalités scolaires, PUF.
- Fournier M. et Troger V. (coord.) 2005, Les mutations de l'école, le regard des sociologues, Éditions Sciences Humaines.
- Le Code de l'éducation ; Le Code Junior, Dalloz.
- Coslin P. (2010), Psychologie de l'adolescent, A. Colin.
- Jutras F. et Gohier C. (2009), Repères pour l'éthique professionnelle des enseignants, PU du Québec.
- Meirieu P. (2009), Lettre aux grandes personnes sur les enfants d'aujourd'hui, Rue du Monde.
- Prairat E. (2009), De la déontologie enseignante, PUF.

UE 14

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion

| | | | |
|--|-----------------------|---------------|----------------|
| Master 1 Semestre 1 | Langue vivante | | 3 crédits ECTS |
| UE14 | 20 heures | Code : F413D1 | Format : 20 TD |
| Noms et courriels des enseignants : marie-jose.mirgon @univ-nantes.fr | | | |

OBJECTIFS

Tout étudiant de master doit avoir la maîtrise d'une langue vivante étrangère. L'objectif de cette UE est de permettre la consolidation des compétences en ce domaine afin de valider le niveau B2 pour les 5 compétences du cadre européen commun de référence pour les langues.

CONTENUS

Priorité au travail et à l'évaluation de la compréhension et de l'expression orales, sans pour autant délaissé le travail et l'évaluation de la compréhension et de l'expression écrites ; Travail à partir de scénarios fournis par le formateur en utilisant supports variés et authentiques (écrits, sonores, vidéos, iconographiques...)

Réalisation en auto-formation d'une tâche donnée et évaluée par le formateur

Pour y parvenir, nécessité d'avoir au moins un niveau B1 (niveau fin de 3^e du collège et seconde du lycée) du cadre européen commun de référence pour les langues.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|---|-------|------|
| Contrôle continu (UE14) | X | X |
| Examen de fin de semestre (UE14) | X | X |
| Dispense d'assiduité (UE14) | X | X |

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Sitographie de travail

- Lecture de la presse en ligne :
<http://www.wrx.zen.co.uk/britnews.htm>
- Suivre l'actualité à la radio et à la télévision en consultant les sites des différentes stations et chaînes en anglais
<http://www.bbc.com/news/uk/>
- Pour la compréhension orale :
<http://www.audio-lingua.eu/> et <http://www.ello.org/english/home.htm>

Bibliographie de référence

- <http://www.emilangues.education.fr/>
Mastering Business English: a learning resource book / Mary VIGIER,
David SHEEHAN

UE 15
EC1 et 2
UE 25
EC1 et 2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion

| | | | |
|--|---|--------------------------|--|
| Master 1 Semestres 1 et 2 | Mise en situation professionnelle et Recherche | | 4 crédits ECTS (S1) 5 crédits ECTS (S2) |
| UE15-EC1 (S1) | UE15-EC1 : 20 heures (S1) | EC1 : Code : F415D1 (S1) | UE15-EC1 : 20 TP |
| UE15-EC2 (S1) | UE15-EC2 : 24 heures (S1) | EC2 : Code : F415D2 (S1) | UE15-EC2 : 6 CM - 12 TD - 2 TP |
| UE25-EC1 (S2) | UE25-EC1 : 20 heures (S1) | EC1 : Code : F425D1 (S2) | UE25-EC1 : 20 TP |
| UE25-EC2 (S2) | UE25-EC2 : 24 heures (S1) | EC2 : Code : F425D2 (S2) | UE25-EC2 : 6 CM - 12 TD - 2 TP |
| Noms et courriels des enseignants : UE15 et UE25 - EC1 : Jocelyne.Barreau@univ-nantes.fr, Chrystelle.Bellard@univ-nantes.fr, Sylvie.Harzelec-Sylvestre@univ-nantes.fr, Rolande.Piette@univ-nantes.fr UE15 et UE25 - EC2 : Ludivine.Balland@univ-nantes.fr, Patrice.bourdon@univ-nantes.fr | | | |

OBJECTIFS

- **UE15-EC1 et UE25-EC1** : Ces EC visent à fournir des points d'appui et de repères aux étudiants, compte tenu de leur parcours personnel (formation antérieure, expériences, statut actuel...) pour les stages, pour leur orientation professionnelle, pour la préparation des épreuves de concours ou de certification... Elle prend la forme d'entretiens de conseil, d'ateliers de suivi, de visites en EPLE, de cours spécifiques à des publics en parcours aménagé... selon les besoins identifiés par l'équipe de master.
- **UE15-EC2 et UE25-EC2** : Les étudiants suivent une formation à et par la recherche, de façon à les rendre capables d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche dans leur activité. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent –1 mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire ou travail d'étude et de recherche (TER) en fin de M1– portent sur l'enseignement, l'apprentissage d'une discipline ou, plus largement, sur le système éducatif. Cette formation à la recherche et le suivi du mémoire se font au sein d'équipes plurielles : enseignants-chercheurs de laboratoires menant des recherches en éducation et formateurs d'enseignants.

CONTENUS

- **UE15-EC1 et UE25-EC1** : Ces EC à visée professionnelle ont pour but d'aider les étudiants dans le cadre de leur expérience professionnelle (stage en responsabilité, stage en pratique accompagnée ou activité sous statut de contractuel) à analyser leur activité a posteriori et à répondre à leurs besoins de pratique professionnelle débutante. C'est un accompagnement à l'exercice du métier qui prend en compte la didactique des disciplines, la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée au contexte. L'analyse des pratiques débutantes est organisée à partir des propositions des étudiants (scripts, vidéos, GEASE). Les stages, parties essentielles de la formation par alternance, sont articulés avec les autres UE de la formation : formations didactiques (bloc 1), formation aux contextes d'exercice (bloc 2), analyse de l'activité des enseignants et des élèves (bloc 3), formation à et par la recherche (bloc 4).
- **UE15-EC2 et UE25-EC2** : Les enseignements des différentes UE mettent les étudiants en contact avec les résultats les plus récents de la recherche en éducation. Les étudiants suivent par

ailleurs une formation à et par la recherche, de façon à les rendre capables d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche et de poursuivre éventuellement en doctorat. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent (un mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire ou travail d'étude et de recherche en fin de M1) portent sur l'enseignement, l'apprentissage de la discipline ou, plus largement, sur le système éducatif. Sa thématique sera choisie pour sa visée professionnalisante.

Cette formation à la recherche et le suivi du mémoire se font au sein d'équipes plurielles : enseignants-chercheurs de laboratoires menant des recherches en éducation et formateurs d'enseignants.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|---|-------|------|
| Contrôle continu (UE15 et UE25) | X | |
| Examen de fin de semestre (UE15 et UE25) | X | |
| Dispense d'assiduité (UE15 et UE25) | X | |

UE 22
EC2 à 4

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion

| | | | |
|---|---|---------------------|----------------|
| Master 1 Semestre 2 | Didactique-Savoirs pour l'enseignement | | 6 crédits ECTS |
| UE22-EC2 | 27 heures | EC2 : Code : F415D1 | 12 TD et 15 TP |
| UE22-EC3 | 27 heures | EC3 : Code : F415D2 | 12 TD et 15 TP |
| UE22-EC4 | 1h / étudiant | EC4 : Code : F425D1 | 1 TD |
| Noms et courriels des enseignants : Jocelyne.Barreau@univ-nantes.fr, Chrystelle.Bellard@univ-nantes.fr, Sylvie.Harzelec-Sylvestre@univ-nantes.fr, Rolande.Piette@univ-nantes.fr | | | |

OBJECTIFS

Ces enseignements visent la construction de compétences pour l'élaboration d'une leçon ou d'une séquence de formation portant sur les programmes et les référentiels de lycées technologiques et lycées professionnels pour les différentes options : COGRH, comptabilité, marketing-vente.

CONTENUS

Dans un cadre pédagogique et un contexte d'enseignement donnés, il s'agit de bâtir un projet de séquence pédagogique, de concevoir et d'organiser des apprentissages reposant sur la maîtrise de connaissances disciplinaires et de savoir-faire professionnels. Le module propose la construction des compétences nécessaires à la proposition et à la justification de choix d'ordre didactique et pédagogique. Cet enseignement vise également l'acquisition des compétences nécessaires à la construction d'une application pédagogique et de son exploitation à partir d'une situation professionnelle de référence après analyse d'une situation problème et de son traitement au sein d'une entreprise ou d'une organisation. Il s'agit de réfléchir à la transposition de la situation, pour un contexte d'enseignement donné, se traduisant par la production d'une ressource pédagogique ou d'un support d'évaluation. Cette unité de formation s'inscrit dans le cadre de la préparation aux deux épreuves d'admission des concours CAPET et PLP.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|---|-------|------|
| Contrôle continu (UE22) | X | |
| Examen de fin de semestre (UE22) | | X |
| Dispense d'assiduité (UE22) | X | |

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Les manuels scolaires des sections Économie et Gestion du lycée technologique et du lycée professionnel ; Bulletins officiels de l'Éducation nationale ; Liens sites pédagogiques en ligne.
Giordan A, Apprendre, Belin.
- F. Clerc, N. Priou, S. Genès, Bien débiter dans l'enseignement, Collection Profession Enseignant Hachette.
- D. Cortés – Torrèa, Concepts, méthodes, outils pour enseigner aujourd'hui dans la voie professionnelle, Castella.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRES 3 ET 4)

UE 31
EC1 et 3
UE 41
EC1

| Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation | | | |
|---|---------------------------|--------------------------|--|
| Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion | | | |
| Master 2 Semestres 3 et 4 | Savoirs disciplinaires | | 6 crédits ECTS (S3) 6 crédits ECTS (S4) |
| UE31-EC1 | UE31-EC1 : 24 heures (S3) | EC1 : Code : F431D1 (S3) | 24 TP |
| UE31-EC3 | UE31-EC3 : 15 heures (S3) | EC2 : Code : F431D3 (S3) | 15 TP |
| UE41-EC1 | UE41-EC1 : 18 heures (S4) | EC1 : Code : F441D1 (S4) | 6 CM + 12 TP |
| Noms des intervenants : Christelle.Bellard@univ-nantes.fr, Patrick.Piette@univ-nantes.fr | | | |

OBJECTIFS

• **UE31-EC1 et UE41-EC1** : Selon les spécialités du concours de recrutement et le niveau d'enseignement, les grands champs théoriques

- de la communication, de l'organisation et de la gestion des ressources humaines,

- de la gestion comptable et financière,

- de la mercatique, de la gestion commerciale et du management des unités commerciales et des équipes de vente sont approfondis en resituant leurs concepts et méthodologies dans leur environnement théorique et historique, en analysant leur place dans les programmes et référentiels des séries technologiques tertiaires des lycées.

Cet enseignement vise à instrumenter les professeurs stagiaires dans leur réflexion pour la construction de séquences d'enseignement apprentissage et constitue un approfondissement pour les étudiants qui préparent les concours de recrutement de l'Éducation nationale.

• **UE31-EC3** : Cet enseignement vise à permettre l'intégration par les professeurs stagiaires, lors de la construction de séquences d'enseignement apprentissage, des outils et applications numériques spécifiques à l'enseignement en classe de 1ère et Terminale STMG ainsi que dans des classes de Bts.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|--|-------|------|
| Contrôle continu (UE31 et UE41) | X | |
| Examen de fin de semestre (UE31 et UE41) | | X |

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

• **UE31-EC1 et UE41-EC1** :

Ressources en ligne, manuels correspondants des classes de Première et Terminale Bac professionnel, STMG (Sciences et Technologie du Management et de la Gestion), des BTS des séries technologiques tertiaires ainsi que leurs programmes et référentiels.

UE 31/41
EC2

| Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation | | | |
|---|------------------------|--------------------|--|
| Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion | | | |
| Master 2 Semestres 3 et 4 | Savoirs disciplinaires | | 6 crédits ECTS (S3) 6 crédits ECTS (S4) |
| UE31-EC2 | 24 heures (S3) | Code : F431D2 (S3) | 12 TD + 12 TP (S3) |
| UE41-EC2 | 18 heures (S4) | Code : F441D2 (S4) | 6 TD + 12 TP (S4) |
| Noms des intervenants : Christelle.Bellard@univ-nantes.fr, Patrick.Piette@univ-nantes.fr | | | |

OBJECTIFS

• **UE31-EC2 et UE41-EC2** : Les concepts fondamentaux ayant été étudiés en première année de master, l'enseignement de M2 a pour objectif un approfondissement en étudiant comment les concepts sont ordonnés entre eux, en recherchant les fondements (historiques, philosophiques...) des concepts juridiques, économiques et managériaux et en comparant ces savoirs savants avec les préconisations contenues dans les programmes et référentiels des séries technologiques tertiaires des lycées afin de réaliser des transpositions didactiques adaptées aux différents niveaux d'enseignement rencontrés par les enseignants d'économie-gestion.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|--|-------|------|
| Contrôle continu (UE31 et UE41) | X | |
| Examen de fin de semestre (UE31 et UE41) | X | |

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- **UE31-EC2** :
 - en Droit : manuels universitaires (Litec, Collectifs d'auteurs Lamy), précis Dalloz, manuels scolaires des DCG, revues spécialisées Dalloz, Liaisons sociales, RF social ; ressources en ligne.
 - en économie : manuels d'économie des classes de Première et Terminale STMG (Sciences et technologie du management et de la gestion), des BTS des séries technologiques tertiaires ainsi que leurs programmes et référentiels.
 - en management : manuels universitaires en théorie des organisations (Plane - DUNOD) ; Notions fondamentales de management
 - Foucher ; manuels scolaires de BTS dans cette discipline.

UE 32
UE 42

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion

| | | | |
|---------------------------|----------------------------------|--|--|
| Master 2 Semestres 3 et 4 | Contexte d'exercice | | 6 crédits ECTS (S3) 6 crédits ECTS (S4) |
| UE32 et UE42 | 25 heures (S3) 25 heures (S4) | Code : F432D1 (S3) Code : F442D1 (S4) | 6 CM + 19 TD |

Noms des intervenants :

Ludivine.Balland@univ-nantes.fr, Patrice.bourdon@univ-nantes.fr

OBJECTIFS

L'enseignement vise à doter les étudiants d'une connaissance générale du système éducatif dans ses aspects tant administratifs que sociologiques et de politique éducative.

- de les doter de connaissances en sciences humaines et sociales (philosophie, psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) concernant les enjeux fondamentaux de la profession
- spécifiquement dans le domaine de l'enseignement professionnel et de les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives ;
- de travailler notamment les problématiques liées à la diversité des élèves, à la difficulté scolaire et aux situations de handicap, à la question des conflits scolaires et la prévention de la violence, l'orientation, la relation école-entreprise... ; mais aussi à la question des valeurs de l'école et la construction d'une éthique professionnelle ;
- de préparer les oraux du concours.

Ces enseignements se font en relation étroite avec les stages.

CONTENUS

Il insiste également sur la place et le rôle de l'enseignement professionnel dans le second cycle du second degré et les spécificités de son public. Il s'agit ensuite d'aborder les grandes problématiques du monde scolaire en apportant aux étudiants des connaissances élémentaires en sciences humaines et sociales (psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) leur permettant d'appréhender les enjeux fondamentaux de la profession et visant à les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|---|-------|------|
| Contrôle continu (UE32 et UE42) | X | |
| Examen de fin de semestre (UE32 et UE42) | X | |

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Auduc J.-L. (2011), Le système éducatif, un état des lieux, Hachette Éducation.
- Blaya C. (2006), Violence et maltraitance en milieu scolaire, Paris, Armand Colin.
- Blin J.-F. et Gallais-Deulofeu (2001), Classes difficiles, Delagrave.
- Charlot B., Bautier E., Rochex J.-Y. (2000), École et savoir dans les banlieues et ailleurs, Paris, Bordas.
- Duru-Bellat M. et Van Zanten A. (2007), Sociologie de l'école, A. Colin
- Dubet F. (2008), Faits d'école, Éditions EHESS.
- Duru-Bellat M. et Van Zanten A. (2009), Sociologie du système éducatif, les inégalités scolaires, PUF.
- Fournier M. et Troger V. (coord.) 2005, Les mutations de l'école, le regard des sociologues, Éditions Sciences Humaines.
- Le Code de l'éducation ; Le Code Junior, Dalloz.
- Coslin P. (2010), Psychologie de l'adolescent, A. Colin.
- Jutras F. et Gohier C. (2009), Repères pour l'éthique professionnelle des enseignants, PU du Québec.
- Meirieu P. (2009), Lettre aux grandes personnes sur les enfants d'aujourd'hui, Rue du Monde.
- Prairat E. (2009), De la déontologie enseignante, PUF.

UE 33

| Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation | | | |
|---|----------------|---------------|----------------|
| Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion | | | |
| Master 2 Semestre 3 | Langue vivante | | 2 crédits ECTS |
| UE33 | 15 heures | Code : F433D1 | 15 TD |
| Noms des intervenants : jocelyne.barreau@univ-nantes.fr, marie-jose.mirgon @univ-nantes.fr | | | |

OBJECTIFS

Tout étudiant de master doit avoir la maîtrise d'une langue vivante étrangère. L'objectif de cette UE est de permettre la consolidation des compétences en ce domaine afin de valider le niveau B2 pour les 5 compétences du cadre européen commun de référence pour les langues.

CONTENUS

Priorité au travail et à l'évaluation de la compréhension et de l'expression orales, sans pour autant délaissé le travail et l'évaluation de la compréhension et de l'expression écrites
Travail à partir de scénarios fournis par le formateur en utilisant supports variés et authentiques (écrits, sonores, vidéos, iconographiques...) Réalisation en auto-formation d'une tâche donnée et évaluée par le formateur Pour y parvenir, nécessité d'avoir au moins un niveau B1 (niveau fin de 3ème du collège et seconde du lycée) du cadre européen commun de référence pour les langues.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|---|-------|------|
| Contrôle continu (UE33) | X | |
| Examen de fin de semestre (UE33) | X | |

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Lecture de la presse en ligne :
<http://www.wrx.zen.co.uk/britnews.htm>
- Suivre l'actualité à la radio et à la télévision en consultant les sites des différentes stations et chaînes en anglais
<http://www.bbc.com/news/uk/>
- Pour la compréhension orale :
<http://www.audio-lingua.eu/> et <http://www.ello.org/english/home.htm>



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion

| | | | |
|--|---|--------------------------|--|
| Master 2 Semestres 3 et 4 | Mise en situation professionnelle et Recherche | | 12 crédits ECTS (S3) 22 crédits ECTS (S4) |
| UE34-EC1 | UE34-EC1 : 27 heures (S3) | EC1 : Code : F434D1 (S3) | 12 TD et 15 TP |
| UE34-EC3 | UE34-EC3 : 2,25 h / étu (S3) | EC3 : Code : F434D2 (S3) | 2,25 TD/étudiant |
| UE44-EC1 | UE44-EC1 : 15 heures (S4) | EC1 : Code : F444D1 (S4) | 15 TP |
| UE44-EC2 | UE44-EC2 : 2,25 h / étu (S4) | EC2 : Code : F444D2 (S4) | 2,25 TD/étudiant |
| Noms des intervenants : Christelle.Bellard@univ-nantes.fr, Sylvie.Harzelec@univ-nantes.fr, Patrick.Piette@univ-nantes.fr, Rolande.Piette@univ-nantes.fr | | | |

OBJECTIFS ET CONTENUS

- **UE34-EC1 et UE44-EC1** : La conception de séquences d'apprentissage constitue l'épine dorsale du métier d'enseignant. Cette activité implique autant de sérieux et de rigueur que de créativité et d'innovation. Les étudiants seront amenés à parcourir successivement les étapes du travail : sélectionner textes et supports et les analyser à des fins d'apprentissage, proposer un projet de séquence, définir un projet linguistique, établir une progression cohérente dans les entraînements, concevoir des tâches et prévoir les aides et outils nécessaires à leur réalisation, programmer des moments d'évaluation des acquis et des besoins et analyser les productions d'élèves.
- **UE34-EC3 et UE44-EC2** : Les stages, parts essentielles de la formation par alternance, sont articulés avec les autres UE de la formation. Ils impliquent donc l'ensemble des enseignants du master. Ils sont encadrés sur le terrain par des enseignants de lycées professionnels et technologiques, conseillers pédagogiques tuteurs, et peuvent donner lieu à des visites des enseignants intervenant dans les différentes UE.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|---|-------|--------------------|
| Contrôle continu (UE34) | X | |
| Examen de fin de semestre (UE34) | X | |
| Contrôle continu (UE44) | | soutenance mémoire |
| Examen de fin de semestre (UE44) | | soutenance mémoire |

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Jellab A. (2008), Sociologie du lycée professionnel, Toulouse, PU du Mirail.
- Bautier E. et Rayou P. (2009), Les inégalités d'apprentissage, Paris, PUF.
- Bonnery S. (2007), Comprendre l'échec scolaire, Paris, La dispute.
- Pastre P., Mayen P., Vergnaud G. (2006), « Note de synthèse : La didactique professionnelle », Revue française de pédagogie, n° 154, pp.145-198.
- Pastre P. (2007), « Quelques réflexions sur l'organisation de l'activité enseignante », Recherche et Formation, n° 56, pp. 81-93.
- Pastré P. (2011), La didactique professionnelle, PUF.
- Tupin F. et Dolz J. (2008), « Du périmètre des situations d'enseignement-apprentissage », Les Dossiers des Sciences de l'Éducation, n° 19, PU du Mirail, pp. 141-154.
- Vinatier I. (2009), Pour une didactique professionnelle de l'enseignement, Rennes, PUR.
- Vinatier I. (2013), Le travail de l'enseignant, De Boeck.
- Vergnaud G. (1996), « Au fond de l'action, la conceptualisation »,
- Barbier J.-M. Savoirs théoriques et savoirs d'action, Paris, PUF, pp. 275-291.



| Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation | | | |
|---|---|--------------------------|--|
| Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion | | | |
| Master 2 Semestres 3 et 4 | Mise en situation professionnelle et Recherche | | 12 crédits ECTS (S3) 22 crédits ECTS (S4) |
| UE34-EC2 | UE34-EC2 : 18 heures (S3) | EC2 : Code : F434D2 (S3) | 18 TD |
| UE34-EC4 | UE34-EC4 : 0,75 h / étu (S3) | EC4 : Code : F434D4 (S3) | 0,75 TD/étudiant |
| UE44-EC3 | UE44-EC3 : 1,75 h / étu (S4) | EC3 : Code : F444D3 (S4) | 1,75 TD/étudiant |
| Noms des intervenants : Patrice.bourdon@univ-nantes.fr | | | |

OBJECTIFS ET CONTENUS

Les étudiants suivent une formation à et par la recherche, de façon à les rendre capables d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche dans leur activité. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent –1 mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire ou travail d'étude et de recherche (TER) en fin de M1– portent sur l'enseignement, l'apprentissage d'une discipline ou, plus largement, sur le système éducatif.

Cette formation à la recherche et le suivi du mémoire se font au sein d'équipes plurielles : enseignants-chercheurs de laboratoires menant des recherches en éducation et formateurs d'enseignants. Le travail de recherche est en lien avec le contexte de stage professionnel. L'écrit de recherche fera l'objet d'une évaluation par le directeur de mémoire.

La soutenance du mémoire devant un jury pluri-catégoriel devra témoigner des liens entre la réflexion théorique et la pratique en classe.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|---|-------|--------------------|
| Contrôle continu (UE34) | X | |
| Examen de fin de semestre (UE34) | X | |
| Contrôle continu (UE44) | | soutenance mémoire |
| Examen de fin de semestre (UE44) | | soutenance mémoire |

UE 41
EC3

| Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation | | | |
|---|-------------------------------|---------------|----------------|
| Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion | | | |
| Master 2 Semestre 4 | Savoirs disciplinaires | | 6 crédits ECTS |
| UE41-EC3 | 12 heures | Code : F441D3 | 12 TP |
| Noms des intervenants : joselyne.barreau@univ-nantes.fr, marie-jose.mirgon @univ-nantes.fr | | | |

OBJECTIFS

Tout étudiant de master doit avoir la maîtrise d'une langue vivante étrangère. L'objectif de cette UE est de permettre la consolidation des compétences en ce domaine afin de valider le niveau B2 pour les 5 compétences du cadre européen commun de référence pour les langues.

CONTENUS

Cette unité d'enseignement vise la construction de compétences professionnelles interculturelles et linguistiques. Il s'agit d'appréhender l'enseignement d'une matière par intégration d'une langue étrangère et l'élaboration de leçons qui prennent en compte des approches internationales. Cet enseignement constitue une préparation à l'enseignement en classe européenne.

ÉVALUATION

| | Écrit | Oral |
|----------------------------------|-------|------|
| Contrôle continu | X | X |
| Examen de fin de semestre | X | X |
| Dispense d'assiduité | X | X |

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

<http://www.emilangues.education.fr/>

Mastering Business English: a learning resource book / Mary VIGIER,
David SHEEHAN

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche

du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au dévelop-

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

pement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;

- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;

- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;

- gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;

- gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel :

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;

- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevé ;

- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.

LES PUBLICATIONS DE L'ESPE ACADEMIE DE NANTES

LES LIVRETS DE LA COLLECTION REPÈRES

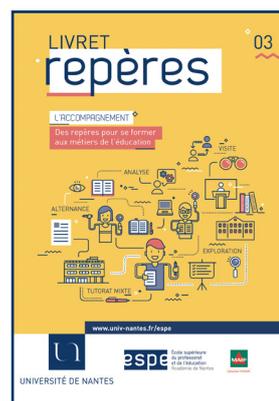
Dans un format court et accessible, les livrets «Repères» exposent des connaissances et des réflexions sur des questions vives de la formation des enseignants. Les contributions de différents acteurs proposent trois types d'apports pour aider à se situer dans la formation : des repères sur les enjeux, des repères pour comprendre, des repères pour agir.



**La recherche dans votre ESPE,
des repères pour réussir son
mémoire**



**La laïcité, des repères pour en
parler et l'enseigner**



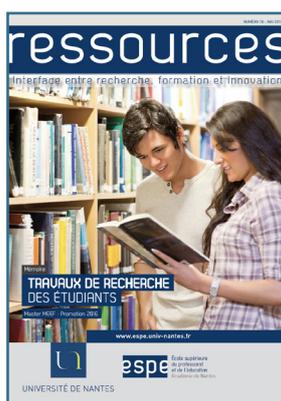
**L'accompagnement, des repères
pour se former aux métiers de
l'éducation**

LA REVUE RESSOURCES, INTERFACE ENTRE RECHERCHE, FORMATION ET INNOVATION

Cette revue interface entre recherche et formation veut donner accès à la diversité d'approches scientifiques des recherches, des innovations ou des expérimentations menées en ESPE. Elle souhaite permettre aux chercheurs, formateurs, professionnels et étudiants de publier leurs travaux de recherche, d'innovation ou d'expérimentation.



**Travaux de recherche des étu-
diants de l'ESPE
Session 2015**



**Travaux de recherche des étu-
diants de l'ESPE
Session 2016**



**Lecture et écriture :
des recherches en ESPE
Avril 2018**

L'ensemble de ces ouvrages sont disponibles en prêt dans les CRD des sites de formation et en version numérique sur

www.espe.univ-nantes.fr (rubrique Recherche)



UNIVERSITÉ DE NANTES



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes

Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

19, rue de Clermont
BP 1437
53014 Laval cedex
02 43 69 08 59

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00



ESPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES

02 53 59 23 00

www.espe.univ-nantes.fr

 ESPE de l'Académie de Nantes
 @ESPE_Nantes